

LE FILOPATHE



Aquitaine
gihp

Novembre 2010 - n° 34

GHP Aquitaine – 436, avenue de Verdun – 33 700 Mérignac. Tél 05 56 12 39 39. Fax 05 56 12 37 92.

ÉDITO



HANDI . . . CAP . . . À . . . TENIR... !!!

Rappelons-nous, nous sommes en 2005, La loi sur l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées vient de voir le jour.

« Sonnez hautbois, résonnez trompettes, elle est née la divine loi ! »

Cinq années sont passées. Nous sommes en 2010, cette grande espérance affichée en 16/9 (effets d'annonce) a laissé place aux 3D, pas ici de nouvelles technologies, non, celui de la Déception, Désenchantement, Dépit... au choix !



Aujourd'hui, c'est l'inquiétude.

En 2005, nous y croyions tous à ce nouvel Horizon pour mieux vivre avec notre HANDICAP dans un environnement enfin accessible comme les transports, les bâtiments recevant du public, les écoles, le travail avec de plus en plus d'Auxiliaires de Vie Scolaire, des ressources plus convenables... le rêve passe !!!

En 2008 hélas la crise dite financière tombe sur la tête des Français et cette « crise » touche tout le monde, mais surtout les plus faibles et notamment le monde du HANDICAP.

À partir de là, certains dirigeants politiques suggèrent de freiner, voire STOPPER tout ce que la loi impose aux collectivités locales en matière d'accessibilité des centres-villes, des bâtiments.

Ils s'engouffrent dans la brèche « crisédentielle » pour remettre tout simplement en cause la date butoir de 2015.

SOMMAIRE

Agenda GHPtien	3
Les yeux au bout des doigts	4
La ville c'est du sport !	4
Spectacles pour tous	5
Hommage à Ferrat	5
Infos GHP	6
Infos pratiques	7
Spécial Aides Humaines	
Auxiliaire	8
La PCH et le choix	8
Autonomie et dépendance ..	10
Autonomie et handicaps	11
Slam : Voir différemment	11
En avant la musique !	12



Comment osent-ils de telles suggestions, oui comment osent-ils ?

Ne savent-ils pas que nous souffrons à la fois dans nos corps affaiblis par nos pathologies, mais aussi par l'agressivité environnementale de notre société. Comment osent-ils le matin en se rasant se regarder dans la glace en pensant qu'ils vont faire reculer les effets de la loi du 11 février 2005.

ALLONS un peu de DIGNITÉ et de respect Messieurs. REGARDEZ et ÉCOUTEZ bien ce monde du HANDICAP qui depuis des décennies vit en dessous du seuil de PAUVRETEÉ et de ce fait ne peut être un citoyen consommateur de la cité, et pourtant Messieurs, ce que nous attendons de la part des responsables politiques est un engagement sans faille pour l'application de cette loi dans son ensemble, d'autant plus de la réforme des retraites à 62 ans pose la question (sans réponse pour le moment) des personnes qui touchent l'Allocation Adulte Handicapé jusqu'à 60 ans :l'AAH sera-t-elle repoussée à 62 ans aussi ?

Nous ne voulons pas que la loi fasse PSCHITT !!!

Messieurs les politiques, nous voulons pas être votre caution morale en vue d'une prochaine élection, mais nous voulons tout simplement être des citoyens responsables.

Nous avons le devoir de revendiquer nos droits et ensemble nous devons oeuvrer dans un seul sens et porter notre regard sur :

« L'HANDI - CAP - 2015 » !

Christian ARNAUDIN

Composition du Bureau

Président d'Honneur :

Roland ROUX

Président :

Christian ARNAUDIN

Vice-président :

Patrick TREINS

Trésorier :

Alain MOUSSET

Secrétaire Générale :

Dominique HELGORSKY

Secrétaire Adjointe :

Geneviève GILLES



~ Appel à participation ~

"Nous sommes étudiants en troisième année en formation d'éducateur spécialisé au CEF PROSSCE de Bergerac. Dans le cadre de notre formation, nous devons réaliser une enquête sociale.

Nous sommes intéressés par l'intégration, la place qu'occupent les personnes en situation de handicap (moteur et/ou sensoriel) au sein de la société.

Pour notre questionnaire, nous nous sommes essentiellement appuyés sur deux aspects de la loi, « l'intégration et l'accessibilité ».

Cette enquête va nous permettre de constater l'évolution de la loi du 11 février 2005, depuis son application il y a cinq ans.

Pour cela, nous avons besoin de récolter un maximum de réponses.

Si vous êtes intéressé(e) par notre démarche et que vous souhaitez remplir un questionnaire vous pouvez nous contacter au GIHP de Mérignac au 05 56 12 39 39 en demandant Mélanie Autant ou par email : autant.melanie@gmail.com. Il est possible d'être rappelé pour vous aider au remplissage oral du questionnaire. Merci.

Groupement pour l' Insertion des personnes Handicapées Physiques d'Aquitaine

**436, avenue de Verdun
33 700 Mérignac**

**☎ 05.56.12.39.39
☎ 05.56.12.37.92**

**accueil@gihp-aquitaine.org
<http://www.gihp-aquitaine.org>**

Agenda GIHPtien

- **Mercredi 17 novembre 2010** que 14 H à 18 H, à la Maison des associations de Mérignac **Journée d'information des adhérents sur la PCH** organisée par l'AFM, l'APF le GIHP Aquitaine
- **Vendredi 19 novembre** à 14 h 30, visite au musée des beaux-arts adaptée au handicap visuel. Voir page 6
- **Vendredi 3 et samedi 4 décembre** à la grande bibliothèque de Bordeaux, **projection du documentaire « Tous ce qui ne tue pas rend plus fort... »** Voir page 4
- **Vendredi 17 décembre, Journée "Aides techniques et mobilité** : produits d'assistance aux petits déplacements" Enfants, adultes et personnes âgées." organisée par le CICAT du GIHP Aquitaine. Voir page 7
- **Jeudi 20 janvier 2011**, présentation des **vœux du GIHP Aquitaine** vers 18 heures à la Maison des associations de Mérignac
-

Projets (date et lieu à confirmer)

- Samedi au 11 décembre 2010 ou Samedi 8 janvier 2011, à Bordeaux, journée de rencontre et d'échange entre les associations de personnes handicapées et la ligue des droits de l'homme en Gironde
- Janvier ou février 2011 à Bordeaux Journée « Vacances, culture, loisirs, sport et Handicaps »



Les Yeux au Bout des Doigts est une nouvelle association qui s'adresse aux personnes handicapées visuelles, et en particulier les enfants.

Les familles comprenant un membre handicapé sont encore trop isolées. C'est pourquoi l'association propose de vous rencontrer en groupe ou en privé pour vous donner l'opportunité de vous exprimer sur les difficultés directement liées au handicap.

En outre, l'association dispense des cours de braille, y compris pour les voyants, des cours d'informatique adaptée ainsi qu'une activité poterie dont le démarrage dépendra du nombre d'inscriptions.

Les ateliers poterie et couture, le torball (*) sont ouverts à tous, c'est-à-dire enfants et adultes handicapés visuels ou non. Ceci pour participer à l'esprit de l'intégration.

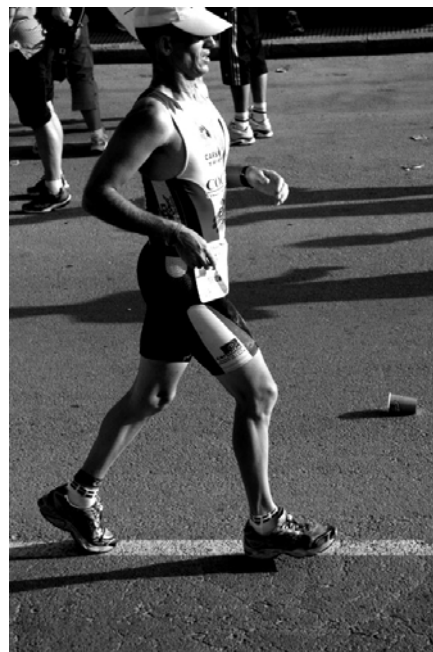
L'adhésion à l'association est de 20 € annuel, rajouter le coût de l'achat du matériel selon l'activité. Les personnes valides rejoignant une ou plusieurs activités sont dispensées de payer l'adhésion, et les tarifs de la poterie sont réduits pour les adhérents.

Pour les parents aveugles ayant des enfants voyants, l'association propose la transcription en braille des livres préférés pour leur permettre de faire la lecture du soir.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter l'association par e-mail : les-yeux-au-bout-des-doigts@laposte.net, ou par téléphone au 06 01 76 15 3



(*) Torball : sport collectif destiné aux personnes handicapées visuelles. L'objectif est de marquer un but à l'adversaire en lançant un ballon sonore à la main.



La ville c'est du sport !

Dans le cadre de la Journée internationale des personnes handicapées, la bibliothèque Mériadeck de Bordeaux souhaite vous accueillir nombreux pour la diffusion du documentaire que Michel Akrich a consacré à Benoît, un jeune triathlonien.

À la suite d'un accident de la circulation survenue à l'âge de 6 ans, après quelques mois de coma, Benoît est hémiplégique à son réveil. Il doit réapprendre à vivre... Histoire sensible et lumineuse de cet enfant qui grandit avec son handicap et qui part à la conquête de son autonomie à travers le sport jusqu'à l'épreuve la plus redoutée du triathlon : l'IRON MAN !

« Tout ce qui ne tue pas rend plus fort... »
Documentaire de 52 minutes

Rendez-vous au grand auditorium de la bibliothèque, 85 cours du Maréchal Juin à Bordeaux,

- soit le vendredi 3 décembre à 18 heures
- soit le samedi 4 décembre à 15 heures. Le documentaire sera suivi d'un débat en présence du réalisateur et de Benoît avec quelques invités sur le thème « Ville et handicap »

**Entrée gratuite sur réservation
au 05 56 10 30 00**

SPECTACLES POUR TOUS

Notre petite tour de guet locale observe attentivement l'amélioration de l'accès aux spectacles pour les personnes handicapées.

Une saison en progrès puisque, après les opéras du grand théâtre, le TNBA, théâtre de Bordeaux, se met au diapason en proposant plusieurs pièces en audiodescription.

On se souvient que le Théâtre du Pont Tournant en primeur et depuis lors continue de présenter des spectacles en langue des signes, ses locaux étant par ailleurs équipés d'une boucle magnétique.

En restant chez soi, on relève aussi l'effort d'une majorité de chaînes audiovisuelles dans le sous-titrage des films et émissions. Pour l'audiodescription, les engagements légaux étaient très insuffisants, mais les chaînes de grande audience s'y mettent petit à petit. Après ARTE précurseur, France 2 et un peu TF1, M6 vient de nous donner sa première, un progrès lent mais net avec 7 films pour la deuxième quinzaine d'octobre.

Retenez bien la date historique du 20 septembre 2010, quand les spectateurs ont eu le choix entre deux films en audiodescription : *Les fantômes du chapelier* et *Joséphine Ange gardien* ! (Ça, c'est du choix !)

Le gros souci, c'est l'accès à l'information : d'une part comment savoir manœuvrer la télécommande pour entendre les si précieux commentaires (la manipulation divergeant selon le type de matériel) ; d'autre part, aucun endroit où l'on puisse obtenir de manière adaptée l'information centralisée sur tous les films et émissions diffusés en audiodescription. Pire, si l'on tente sa chance sur les sites Internet officiels de TF1 et France Télévision, on ne trouve pas ce renseignement. DH



Grand Théâtre en audio-description

L'italienne à Alger de Rossini : vendredi 21 janvier 20h et dimanche 23 janvier à 15h, introduit à votre gré par une conférence tactile lundi 17 janvier à 15h

La Belle Hélène de l'ami Jacques (Offenbach) : vendredi 20 mai à 20h et dimanche 22 mai à 15h, avec conférence tactile mardi 10 mai à 15h possibilité de sous-titrage

TNBA

Les acteurs de bonne foi de Marivaux en audiodescription le jeudi 3 février à 19h30.

Pinocchio d'après Carlo Collodi, Texte et mise en scène Joël Pommerat en langue des signes le mercredi 21 mai à 19 heures (patience !). Plus Plusieurs spectacles surtitrés en français, mise à disposition de boucles magnétiques individuelles.

Théâtre du Pont Tournant, équipé d'une boucle magnétique

« **Fusion** », ballet avec Patrick Dupond & Leïla da Rocha Du 18 au 20 novembre à 20h30, le dimanche 21 à 16h



HOMMAGE A JEAN FERRAT

« Tu aurais pu vivre encore un peu » écrivais-tu à un ami très cher qui vous avait quittés. A mon tour, j'écris pour toi ces mots pleins de sincérité et de chagrin ! Et pardonne-moi si je te tutoie,... « je dis Tu à tous ceux que j'aime » ...!

Pour ton engagement et ton courage politique, merci à toi.

Pour ta voix chaude, profonde et mélodieuse qui a chanté l'amour, la vie, merci à toi.

Pour m'avoir accompagnée tout au long de ma vie, sans le savoir, plongeant ma jeunesse dans la poésie, m'ouvrant les yeux sur un moment

Tu nous a quittés le 13 mars, mais ô miracle de la technologie, « dans le désert aride de l'absence », toi tu es là, tu restes dans nos cœurs, tu chantes en nous chaque fois que nous vient le désir de t'entendre !

Merci encore à toi pour ce bonheur intime que ta musique, ta voix et tes mots nous offrent encore, chaque fois comme un cadeau.

...« Je t'aimais, je t'aime et je t'aimerai »...

21 mai 2010
Geneviève GILLES



D'ARTS ET D'HISTOIRE

Le GIHP Aquitaine vous propose la participation à deux ateliers, l'atelier voix et l'atelier peinture dans ses locaux de Mérignac

Animé par Marie Anne MAZEAU, artiste chanteuse et professionnelle de la formation musicale, l'atelier voix se déroule un jeudi par mois de 11H à 13H. L'atelier guide le groupe vers une initiation aux techniques vocales et le plaisir de chanter à plusieurs voix des répertoires variés, et vers l'organisation des sorties aux concerts (Grand Théâtre de Bordeaux,...)

Animé par Pierre CHAVEAU, artiste peintre et enseignant, cet atelier de groupe qui se déroule un jeudi par mois de 14H à 16H se propose de vous initier à l'histoire de l'art et à l'art de la peinture autour d'œuvre de peintures choisies et de visiter des expositions, assister à des conférences (visite musée d'Aquitaine, Galerie des Beaux Arts de Bordeaux,...)

Le tarif est de 5 € par séance et, s'agissant d'une activité associative, l'adhésion annuelle à l'association est obligatoire soit 15 € (payable au moment de l'inscription à l'atelier)

Pour tout renseignement s'adresser à Nathalie au 05 56 12 39 39



Lecture à la demande

Le GIHP Aquitaine vous propose maintenant la lecture sur CD au format MP3 des textes écrits que vous ne pouvez pas lire.

Livres, articles de journaux, notices, recettes,... Grâce à l'action bénévole de Brigitte, vous pouvez recevoir chez vous sur CD l'enregistrement de textes qui ne sont pas disponibles ailleurs, pour un service personnalisé utile au quotidien.

Contactez Dominique au GIHP : 05 56 12 39 39



Rencontres au musée des Beaux Arts de Bordeaux

Le musée des Beaux Arts de Bordeaux fait peau neuve ! En travaux pour une longue période d'un an et demi pour la réfection des toitures et en particulier la mise en accessibilité des deux bâtiments bordant le jardin de la mairie, c'est avec plaisir que le musée continue d'accueillir ses visiteurs dans l'aile sud.

L'exposition permanente qui y est présentée est toujours gratuite et de nouveaux tableaux sont proposés. Des visites pour groupe adulte sur réservation sont possibles autour de vingt thèmes : le réalisme, les vanités, le portrait dans les collections, Odilon Redon, le romantisme ... Les enfants peuvent emprunter des mallettes à l'accueil afin de découvrir le musée sous une forme plus ludique de chasse aux indices.

Le GIHP propose à ses adhérents de participer gratuitement à une visite guidée de l'exposition permanente d'une durée d'une heure sur le thème « les symboles dans la peinture » le vendredi 19 novembre 2010 à 14h30 au musée (20 cours d'Albret). Une dizaine de places est disponible, merci de penser à vous inscrire auprès de la secrétaire du pôle culturel du GIHP, Nathalie, au 05.56.12.39.39. Malheureusement, ce rendez-vous s'adresse seulement aux personnes qui ne se déplacent pas en fauteuil roulant mais rassurez-vous, un autre rendez-vous culturel sera proposé au printemps et il sera ouvert à tous



LES 2^{èmes} JOURNEES THEMATIQUES DU CICAT

Le Centre d'Information et de Conseil sur les Aides Techniques (CICAT) organise les **jeudi 16 et vendredi 17 décembre 2010** à la Salle de La Glacière de Mérignac les 2^{èmes} journées thématiques :

"Aides techniques et mobilité : produits d'assistance aux petits déplacements" Enfants, adultes et personnes âgées.

La journée du 16 décembre sera destinée à l'ensemble des professionnels de la compensation du handicap d'Aquitaine, sur inscription. Contacter Natacha LOVATO ou Annie RONDET au 05 56 12 39 39.

La journée du 17 décembre sera ouverte au public et à leur famille (Entrée libre).

Ces journées d'expositions de matériel (fauteuils roulants, aides à la marche, accessoires au fauteuil, poussettes) permettront aux participants :

- de s'informer au mieux sur les produits existants, leur distribution et leur coût,
- de découvrir, comparer, essayer ces produits sur un parcours intérieur ou extérieur,
- de bénéficier de conseils de la part de fournisseurs,
- d'aider les professionnels dans leurs préconisations.

Nous vous accueillerons avec plaisir de 10h à 17h. Venez nombreux !

INFOS PRATIQUES

Feux qui chantent



Les carrefours à feux de la Communauté Urbaine de Bordeaux (CUB) sont progressivement équipés de haut-parleurs, indiquant aux usagers handicapés visuels le moment pendant lequel ils peuvent traverser.

Ces répéteurs sonores sont activés par une télécommande normalisée, utilisable partout en France.

La formation d'initiation et l'appareil sont intégralement pris en charge par la CUB, en partenariat avec le GIHP Aquitaine.

Cette action a reçu le soutien de RETINA France, Regards et Contrastes, centre Alienor des chiens guides, l'IRSA, le GIAA, Voir Ensemble et l'UNADEV.

Pour toute demande, s'adresser au GIHP :
05 56 12 39 39.



Distribution de l'Agenda Très Gros Caractères 2011 :

Comme l'année précédente, l'Entreprise d'Insertion PRESTA distribue **un agenda semainier en très gros caractères** en format A4 à l'usage des personnes malvoyantes.

Celui-ci offre de forts agrandissements et contrastes utiles aux personnes trop en difficulté avec les agendas gros caractères actuellement commercialisés.

Pour obtenir ce semainier très gros caractères, il suffit d'envoyer un courrier à :

Entreprise d'Insertion Presta
140 avenue du Maréchal Leclerc
33130 BEGLES

précisant vos coordonnées postales et le nombre d'exemplaires désirés accompagné du chèque correspondant au montant incluant les frais de port à l'ordre de « **EI PRESTA** ».

Prix d'un agenda : 6 € + 3.50 € de frais de port.
Pour toute information complémentaire et devis des frais de port pour les commandes en nombre, contacter l'Entreprise d'Insertion PRESTA :
Tél : 05 57 35 50 00

E-mail : ei.presta@eipresta.fr



À propos de l'Aide Humaine...

Auxiliaire de vie

Nous comprenons très vite que la personne que nous appelons « auxiliaire de vie » lorsque nous sommes handicapés ou le sommes devenus, quelque soit le handicap, vient pour nous aider à continuer à vivre. Elle nous est envoyée par les mairies, des associations ou encore, nous trouvons nous-même notre aide par le bouche à l'oreille. Elle nous accompagne dans les déplacements nécessaires, nous aide dans notre courrier et la gestion de nos comptes, participe de près ou de loin à nos achats alimentaires, parfois même cuisine pour nous. Elle peut aussi, si elle le sent nécessaire, nous soutenir moralement ou dans nos difficultés à nous adapter à un handicap croissant.



J'ai découvert, après avoir parlé à des compagnons au GIHP, qu'en fait, cette présence pouvait varier presque au cas par cas. Certains s'organisent avec infirmières, aide du conjoint ou autres. Certains, et c'est mon cas, ont recours à une aide beaucoup plus soutenue de l'auxiliaire. Celle-ci aura à s'adapter à nos demandes, à nos caractères et à nos particularités.. .

L'avis est unanime: confiance oui, mais vigilance en même temps. Certains parlent de vols et disent la nécessité de garder une distance pour pouvoir partager une intimité sans familiarité.

Chez moi, nous pratiquons une bonne entente, un respect mutuel, ponctué de mises au point franches quand il y a un malentendu. Je lui demande beaucoup, reconnaissant mes failles, mes faiblesses tout en maintenant mon autonomie, celle qui me gratifie au coup par coup. Cela nous demande une grande souplesse à toutes les deux. L'équilibre entre autonomie et dépendance sera abordé plus amplement dans un autre article.

Le fait de se côtoyer de très près dans un même lieu signifie sans doute de la part du handicapé l'abandon d'habitudes, de modes de vie, s'il ne les juge pas indispensables. Les avis que j'ai pu recueillir ne sont pas très enthousiastes. Moi, qui suis à la fois plus novice dans la cécité et à la fois plus âgée, je n'ai pas rencontré le même type de difficultés. Chance? Bonne rencontre pour un choix ultérieur, bonnes habitudes chez moi des relations humaines ? Je ne changerai pas de partenaire pour mon quotidien. Je crois que les services proposés par une association ou par une personne recommandée par des tiers n'apportent pas forcément les mêmes aides.

Après avoir testé les associations, chacun de nous a pris la solution qui lui convenait le mieux.

Le mode de rémunération même et les aides accordées par l'état conditionnent différents modes de fonctionnement. Certains entre nous utilisent le chèque emploi service qu'ils financent à leur guise avec leur allocation compensatoire, d'autres reçoivent l'APA qui doit être entièrement dépensée pour une auxiliaire de vie.

Je suis très contente d'avoir pu échanger entre nous, car cela m'a fait prendre conscience de la grande diversité des solutions et de notre force d'adaptation.

Nicole AUGÉ KHALEF



Qu'est ce que la PCH ?

La loi de février 2005 a créé la PRESTATION DE COMPENSATION DU HANDICAP dont le but est de compenser les frais engendrés un handicap moteur, sensoriel ou mental. Cette prestation dont le montant varie en fonction de l'évaluation des besoins individuels remplace l'ACTP (allocation compensatrice tierce personne) pour ceux qui le demandent.

La PCH est prévue pour employer des auxiliaires de vie mais aussi pour financer (jusqu'à un certain seuil) les aides techniques, l'aménagement du logement ou du véhicule, les frais de transport adapté, les besoins d'aide exceptionnelle ou l'aide animalière.

Pour la PCH volet « aide humaine », c'est l'équipe d'évaluation de la MDPH puis la CDA qui évaluent et déterminent le nombre d'heures journalier d'intervention humaine (c'est une moyenne bien sûr !) dont a besoin la personne..

Répondant aux revendications des associations de personnes handicapées, la PCH « aide humaine » a été une petite révolution pour les personnes très lourdement dépendantes qui ont pu dès lors bénéficier d'un financement pouvant aller jusqu'à 24H /24H !!!!

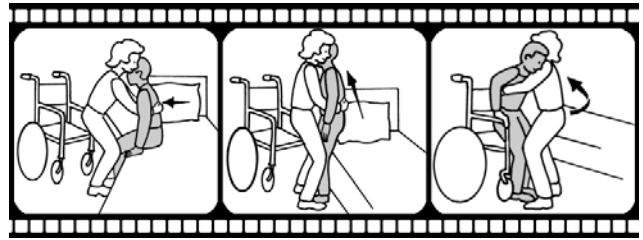
Un forfait de 50 heures par mois est prévu pour les personnes non ou mal voyantes,

La loi donne à la personne dépendante la liberté de choisir le statut de ses intervenants : **emploi direct** ou services à la personne : **mandataire** (elle reste employeur) ou **prestataire**. (elle n'est pas employeur, elle n'a pas à recruter). La PCH reconnaît aussi le statut d'aidant familial.

Les Conseils Généraux s'occupent des versements aux bénéficiaires. La loi indique que la prestation est versée sur le compte personnel du bénéficiaire. Si et si seulement la personne en fait la demande, la prestation peut être versée directement aux services. Le CG doit effectuer des contrôles pour vérifier si l'argent versé est bien utilisé pour l'emploi d'aide de vie.

La Gironde passe aux
Chèques Solidarité Gironde
pour la PCH aide humaine/ emploi direct.
Nous demandons d'avoir le choix !

A partir du mois de novembre, pour ceux qui l'ont demandé ou qui n'ont pas répondu au « coupon-réponse » du Conseil général, la part de la PCH aide humaine qui permet de payer le salaire net pour les emplois directs ne sera plus versée sur le compte bancaire personnel du bénéficiaire. Seul sera versé le montant correspondant aux charges salariales et patronales.



Pour payer le salaire net des auxiliaires de vie qui sont embauchés en emploi direct, 2 possibilités :

1) Soit vous recevrez chaque mois un **carton de chèques** nominatifs pré-remplis valable un an (de 5, 10, 20, 50 ou 90 euros) que vous remettrez à votre salarié. Pour être remboursé par sa banque, le salarié doit s'inscrire au CNCESU (attention il y a un délai d'attente d'au moins 10 jours pour l'inscription).

2) Soit, à partir d'un site Internet, vous accédez à un « **Compte électronique Solidarité Gironde** » sur lequel est versé chaque mois le montant des salaires nets de vos employés. Bien sûr, ce compte est uniquement prévu pour payer vos employés par virements bancaires !

Un numéro de téléphone pour des infos: 0810 34 33 31 (demandez à être rappelé !)

Pour payer les charges à l'URSSAF

Vous continuerez à percevoir sur votre compte en banque personnel les sommes permettant de payer les charges et vous continuerez à faire les déclarations auprès de l'URSSAF comme avant (sur le site du CESU c'est très simple).

Avec les chèquiers solidarité gironde ou le compte C.S.G., il n'y aurait plus de contrôle d'effectivité, le lissage des heures serait possible sur un an (année civile).

Mais si vous le demandez par écrit au CG gironde il est tout à fait possible de rester avec l'ancien dispositif (versement de la prestation salaires+charges sur le compte bancaire personnel). Dans ce cas le bénéficiaire devrait fournir les justificatifs d'emploi direct chaque mois ce que nous ne pouvons accepter qu'à la condition que le contrôle d'effectivité porte sur une période suffisamment longue pour permettre ce même lissage sur 1 an !

En 2011, le Conseil Général de la Gironde prévoit d'utiliser les Chèques Solidarité Gironde pour régler les services prestataires ou mandataires.

Le droit de choisir :

Les associations de personnes handicapées ont demandé que le CESU Solidarité Gironde soit attribué seulement au cas où le bénéficiaire en exprime le choix.

Sachez qu'en envoyant une lettre au CG Gironde, à tout moment vous pourrez changer de mode de versement (chéquier Solidarité Gironde, compte électronique ou revenir à l'ancien dispositif).

Les chèques Solidarité Gironde ont pour but de réduire les indus et d'aider les personnes dans la gestion de sommes parfois très importantes. La loi de 2005 a été une avancée formidable pour beaucoup de personnes dépendantes ; cette loi défend le libre choix de la personne. Cette possibilité de choix nous semble fondamentale et nous la défendrons. ID



AUTONOMIE ET DEPENDANCE

Ces deux mots, en apparence antinomiques, ne le sont peut-être pas vraiment. Sans se compléter, ils peuvent sans doute arriver « à s'entendre » !

Etre autonome, c'est... se gérer soi-même, tant sur le plan physique que psychologique, personnel, social, professionnel...

La dépendance, c'est... quand on ne peut faire autrement que de solliciter l'aide de quelqu'un, sur les points cités plus haut.

Forte de ce balbutiement d'explication, je propose ici quelques réflexions qui n'engagent que ma plume...

Notre président fondateur nous a donné une leçon de vie que je garderai en mémoire pour toujours, et que je m'efforce de pratiquer concrètement, bien que cela soit difficile au quotidien ! En effet, (rien n'est jamais acquis à l'homme, ni sa force, ni sa faiblesse...), mais je m'égare.

Cette leçon de vie, telle que je l'ai comprise, c'est : « faire reculer ses limites le plus loin possible », et quand ça ne l'est plus, quand

les limites de l'autonomie sont atteintes, l'autonomie, c'est encore accepter la partie de dépendance obligatoire que nous avons aux autres. Nous sommes libres de l'accepter ou non ; quelqu'un d'autonome, à mon sens, est quelqu'un de libre.

L'autonomie, ce n'est donc pas vouloir tout faire à tout prix, c'est à mon sens décider dans quels domaines on veut et peut l'exercer.

Une autre réflexion me vient à l'esprit concernant la dépendance. Vous me direz peut-être que cette réflexion est hors sujet, moi je ne le pense pas :

Qui peut aujourd'hui, handicapé ou non, prétendre s'affranchir de toute dépendance, dans cette ère de mondialisation, où nous dépendons tous de tous, comme des dominos mis l'un contre l'autre, où les plus faibles dont font partie les personnes handicapées, dépendent de l'honnêteté, de la solidarité, de la citoyenneté des plus riches et/ou de ceux qui détiennent le pouvoir ?

Alors, une petite note d'espoir, je veux dire d'humanisme, de philanthropie avec ce beau poème de Sully prud'homme.

:

Geneviève GILLES

Le laboureur m'a dit en songe :

"Fais ton pain. Je ne te nourris plus :
gratte la terre et sème."

Le tisserand m'a dit: "Fais tes habits toi-même."
Et le maçon m'a dit: "Prends la truelle en main."

Et seul, abandonné de tout le genre humain
Dont je traînai partout l'implacable anathème,
Quand j'implorai du ciel une pitié suprême,
Je trouvais des lions debout sur mon chemin.

J'ouvris les yeux, doutant si l'aube était réelle;
De hardis compagnons

sifflaient sur leurs échelles.

Les métiers bourdonnaient,

les champs étaient semés.

Je connus mon bonheur,

et qu'au monde où nous sommes

Nul ne peut se vanter

de se passer des hommes,

Et depuis ce jour-là, je les ai tous aimés.

Sully PRUDHOMME

AUTONOMIE ET HANDICAPS ?

Vous aurez noté le pluriel à handicap. En effet, je crois que tout dépend du handicap, et qu'on ne peut pas mettre sur le même plan une cécité accidentelle survenue à l'âge de 45 ans, ce qui est mon cas, et un handicap évolutif, moteur ou sensoriel lié à une maladie qui vous détruit inexorablement le squelette et les tissus.

Je ne parlerai donc qu'en mon nom et sachez en outre qu'on me dit souvent personnels médicaux compris, que j'ai un vécu un handicap plutôt atypique.

Donc, c'est quoi pour moi être handicapée? Je ne peux plus lire les imprimés, et je ne peux plus me déplacer dans des lieux inconnus. Ah ! J'oubliais, j'ai aussi perdu l'odorat, je ne peux pas utiliser le gaz, je ne peux plus me sentir, et je ne peux plus sentir mon jasmin.

Ne souriez pas, cela me manque, plus que de ne pas voir les visages ou le bleu du ciel.

Voilà les trois situations où j'ai besoin d'une tierce personne, et encore, je devrais dire deux, car pour le parfum des fleurs, nul ne peut plus rien pour moi, sauf la mémoire.

Et pourtant, l'autonomie, c'est mon combat de tous les instants. Pourquoi ? Parce que c'est si facile, si confortable, si rassurant de se laisser prendre en charge, par lassitude, par paresse intellectuelle... Or, le plus petit, le plus anodin des actes, accompli à votre place est une parcelle d'autonomie perdue. Je dois tout faire moi-même, mon boulot c'est ça, c'est trouver des solutions, des astuces pour me débrouiller toute seule, apprendre la voie sans la vue.

Parce que je considère que c'est à moi à m'adapter à mes nouvelles conditions de vie et non au monde extérieur de s'adapter à mes capacités réduites.

Évelyne MARCHAL



Collectif Sexualités et Handicaps

Constatant également les demandes exprimées avec force pour l'information, l'écoute, et la prise en compte par les pouvoirs publics des problématiques, de l'aide concrète à l'accès au bien-être, au plaisir et à la sexualité, le GIHP National a rejoint le collectif sexualités et handicaps fondé par les associations AFM, APF, CHA et Handicap International.

Les objectifs : Revendiquer, proposer et promouvoir la mise en oeuvre d'actions favorisant l'épanouissement et le respect de la vie intime, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap quelque soit leur âge.



SLAM

Voir différemment

Notre société est remplie de normes
Et ça, c'est stupéfiant, c'est énorme !
Les normes amènent des règles
Oui, qui en maître règnent.

La vie c'est comme un cahier
Défilant devant notre nez
On écrit dans la page
Comme des êtres sages
Et bien disciplinés
Sans pour autant lire à côté
J'ai la rage
A côté, c'est la marge
J'ai peur de faire outrage
A l'écriture codifiée
Avec mes cris désespérés
Je veux lever le pied
Mais cette fois c'est assez

Très peu regardent la différence
Malgré toute son efficience
Viennent d'eux-mêmes voir la marge !
Pourtant, personne ne peut nier
Que sans marge, pas de page
Sans page, pas de cahier
Et cela pour l'éternité

Dans la vie, la marge c'est le handicap
Et je vais vous amener vers un autre cap
En sociologie,
On m'a toujours appris
Qui se ressemble s'assemble
On va vers ceux qui nous rassurent
Parce qu'on a peur du futur
Si l'on change nos habitudes
Même si l'on a une chance de monter en altitude.
Donc, uniquement par méfiance, on refuse d'aller
vers la différence.

Tout le monde cherche à toucher du velours
Connaître l'Amour
L'image type
Bien que bourrée de stéréotypes
C'est automatiquement 2 valides
Sans jamais penser à un moteur hybride
Il faudrait dans vos têtes
Envisager la diversité : 1 valide et un handicapé
Vous verriez qu'on peut faire la fête.

Lors des premiers rendez-vous
 On est au garde à vous
 On se comporte comme un flic
 Le gars, on le décortique
 Imaginez, vous rencontrez deux personnes
 Qui ne vous-en déplaise, vous plaisent
 Mais, il y a un hic
 L'un est valide, l'autre est handicapé
 A tout jamais, personne ne sait
 Donc vous sortez avec le valide
 Et refusez de commencer une histoire avec le navet
 handicapé
 De peur de l'avenir
 Par crainte de ce que les autres pourraient dire
 Vous ne pouvez pas considérer cette histoire
 Car vous pensez
 Qu'elle sera pleine de déboires
 Bref, que ce sera une vraie calamité !

Certes, il faudrait un peu plus d'organisation
 Et à cela faire plus attention
 On peut vous prendre dans nos bras
 Mais, pas faire tout le kamasutra

Par contre savez-vous que les personnes handicapées
 Ont souvent beaucoup plus de sincérité
 Qu'elles ne s'attardent pas sur des futilités
 Et qu'avec leur cœur,
 Elles peuvent vous donner LE BONHEUR

Accepter l'être différent
 Peut vous donner beaucoup de tendresse
 Vous faire connaître l'ivresse
 Et même vous amener au firmament

Après ce slam
 Aurez-vous compris qu'on a une âme, une flamme
 Qui ne demande qu'à s'allumer
 Et aimer

Le tout c'est de nous voir comme une personne
 Rencontrez-nous pour que plus rien ne vous chiffonne

Désormais, ne restons plus dans ce mouchoir de poche
 Osez devenir plus proche
 Avec vous, dans cette vie
 Si enfin, on s'est compris
 Ce sera plus fastoche
 Ensemble, on aura moins la pétoche.

Unissons nos deux univers
 Aimons-nous et soyons-en fiers
 Un pied de nez aux autres poltrons, soyons capables de le faire !

Fabien COSSE

EN AVANT LA MUSIQUE !



Le Flamenco

Issu d'une tradition vivante qui remonte à la plus haute antiquité, l'origine du flamenco est difficile à définir.

C'est un genre musical et une danse créée par le peuple gitan et andalou. Il est imprégné des diverses cultures qui ont traversé les siècles en Espagne.

D'abord un simple chant apparaît ensuite les claquements des mains, la guitare flamenco, le cajon (instrument de percussion péruvien), les castagnettes.

Initialement de tradition orale, le flamenco est récemment devenu une notation musicale systématique.

Des célébrités mondiales du vingtième siècle (Charlie Chaplin, Dali, Picasso, Brigitte Bardot) et Manitas Del Platas ont contribué à la reconnaissance de cet art surtout représenté par les Gipsy King.

Caroline de LAPOINTE et Thina CHARABIZE

Comité de rédaction du Filopathe :

Nicole Augé Khalef	Pascal Bastier
Thina Charabidzé	Fabien Cosse
Isabelle Daguet	Éliane Defournier
Geneviève Gilles	Dominique Helgorsky
Laurence Langel	Caroline de Lapointe
Évelyne Marchal	
Correspondants :	
Christian Arnaud.	